

# Fort d'une relaxe en appel, Z est candidat dans le Var



Élu député, cela nous promettrait de belles joutes oratoires en séances à l'A.N. !

Bien plus respectueux des gens en général, et des adhérents de son très jeune parti Reconquête, en particulier, **Éric Zemmour** aura mis bien moins de temps qu'un méprisant **Macron**, faisant durer ce qu'il croit être un suspens insoutenable en la nomination de son nouveau premier ministre... pour annoncer sa décision de se porter candidat aux législatives, dans le Var.

« ***Je ne me voyais pas faire campagne à l'arrière*** » a-t-il confié à Valeurs Actuelles, et il a bien raison, en ce sens que parmi les 550 candidats se lançant dans cette première bataille incertaine, sans doute bien peu sont connus, voire célèbres, pour avoir déjà été député(e).

<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/politique/eric-zemmour-candidat-dans-le-var-je-ne-me-voyais-pas-faire-la-campagne-a-larriere>

Par ailleurs c'est bien sa personnalité, son courage et son talent qui ont provoqué, partout où il s'est rendu, l'enthousiasme et le fol espoir des foules accourant à ses meetings, de loin les plus sincères et précieux que les sempiternelles promesses vides de sens des autres « formations », dont on a vu d'ailleurs la désormais sale habitude de se renier dès les premiers résultats de scrutins, pour s'allier avec ceux-là même qu'ils conspuaient quelques jours avant !

**Conscient d'avoir soulevé tant d'espoir chez les patriotes, de même que n'étant pas homme à s'être engagé dans l'aventure, à la légère, il eut été fort surprenant que malgré les manifestes magouilles (ajoutées à la stupidité de certains électeurs toujours influençables au politiquement correct) lui ayant réservé seulement la quatrième place, Zemmour aurait déclaré forfait dès le premier échec.**

Ce qui ne l'a pas empêché d'avoir la délicieuse courtoisie de questionner les adhérents de Reconquête, sur le choix qu'ils préféreraient ; le voir se positionner en candidat, ou plutôt rester dans l'ombre, en soutien des 550 candidats, néophytes comme lui pour la plupart, mais sans sa notoriété et son charisme.

Il faut croire qu'une majorité a opté, tout comme moi, pour la première option.

Car cela n'aurait pas ressemblé à l'homme courageux, qui s'est jeté en toute connaissance de causes, **dans l'arène où les fauves habituels ont cessé un temps de s'entredéchirer, pour mieux se liguier contre lui**, véritable danger pour leurs sinécures ; abandonnant pour cela une confortable situation où il avait néanmoins déjà bien à faire avec les procès que lui valaient ses charges contre la pensée unique, et l'extrême mauvaise foi de ceux qui sans cesse le clouaient au pilori, parfois pour un simple mot... quand eux ou leurs amis disent en douce, et font... bien pire, sans jamais être poursuivis, ou si

peu.

D'ailleurs à ce propos, une bonne nouvelle arrivant rarement seule, nous apprenons ce même jour avec grand plaisir, que tout espoir n'étant pas perdu, du côté des magistrats de cour d'appel... la relaxe d'Éric Zemmour pour les propos qu'on lui reprochait sur Pétain et les juifs, était confirmée en appel.

**La cour d'appel de Paris a confirmé la relaxe d'Éric Zemmour, ce jeudi 12 mai, pour contestation de crime contre l'humanité. L'ex-candidat d'extrême droite à la présidentielle était rejugé en janvier dernier pour des déclarations faites sur CNews en octobre 2019. Il avait soutenu lors d'un débat que le maréchal Pétain avait « sauvé » des juifs français durant la Seconde Guerre mondiale.**

**La cour d'appel a confirmé la relaxe prononcée en février 2021 par le tribunal correctionnel de Paris. Le ministère public, qui avait fait appel, avait, lui, requis cent jours-amendes à 100 €, soit 10 000 € d'amende.**

**Éric Zemmour s'était défendu en première instance de toute contestation de crime contre l'humanité, **considérant que le débat sur le rôle de Vichy envers les citoyens juifs français devait être tranché par les historiens et non par la justice.****

M<sup>e</sup> Olivier Pardo, l'avocat d'Éric Zemmour, ne boude pas son plaisir...

**« C'est une immense satisfaction, réagit-il. C'est un message aussi à tous ceux qui veulent lancer des attaques infamantes utilisant les drames de la Seconde Guerre mondiale pour des affaires politiques. **C'est la liberté d'expression qui a gagné** ».**

<https://www.ouest-france.fr/politique/eric-zemmour/contestation-de-crime-contre-l-humanite-la-relaxe-d-eric-zemmour-confirmee-en-appel-7d9a63e0-d1e3-11ec-b0ed-05ec53e3374>

Confirmant leur stupidité abyssale, ajoutée à leur immense et absurde vanité, tous ceux qui osent jouer sur les mots pour s'en prendre à Zemmour, se sont une nouvelle fois cassé les

dents sur une proie les surpassant tellement, tant dans la maîtrise de la langue française (*donc apte à se défendre avec panache et conviction*), que dans la sincérité et la vérité... face à leurs incessants et puants mensonges et manipulations !

Car c'est carrément **une quinzaine de poursuites judiciaires**, que lui ont valu la plupart des « sorties » d'Éric Zemmour, vivement controversées par les menteurs professionnels de la politique politicarde, et tous leurs complices, se jugeant bien évidemment en grave danger, face à ce déterreur de vérités cachées...

**Il a toutefois été relaxé, sauf uniquement à deux reprises où il a été condamné ; pour provocation à la haine raciale en 2011, et pour provocation à la haine religieuse en 2019.**

Compte tenu de la liberté de ton avec lequel ils se sont acharnés avec gourmandise sur ce dernier sujet, jugé toujours sensible, insistant sur le sens qu'eux-mêmes voulaient donner aux paroles de Zemmour... **les journaux et politicards auront-ils enfin la droiture et l'honnêteté de s'excuser auprès de lui, après toutes les insultes qu'ils ont proférées ?**

Rien n'est moins sûr si l'on en juge par l'air constipé des deux intervenantes sur Europe 1, annonçant la candidature de Zemmour, ainsi que sa relaxe !

<https://www.youtube.com/watch?v=cSZlAtcKPps>

Bien évidemment, dans la foulée, la nébuleuse association connue sous le nom de « **SOS Racisme** » (*sans « s » à la fin, soulignant ainsi sa douteuse légitimité !*) annonce via son avocat **M<sup>e</sup> Patrick Klugman**, se pourvoir en cassation.

Étant une des associations parties civiles dans cet insensé procès, il eut été surprenant que, gavée de grasses subventions comme tant d'autres de ses semblables, celle-ci ne saute pas sur l'occasion d'activer le tiroir-caisse, en

relançant l'affaire, réclamant sans doute au passage de juteux « dommages et intérêts »... prioritairement pour leur cause profonde... politique avant tout !

Pourtant, en dépit du plaisir de ces deux annonces, candidature et relance de Z, un doute me taraude sur le choix du Var, là où il est toujours bien accueilli, mais où précisément il n'est arrivé qu'en 3<sup>ème</sup> position à la présidentielle, derrière MLP grande gagnante...

**Est-ce que son incompréhensible attitude de refus d'union des droites en opposition à celles des deux autres factions, soulignant ses véritables motivations, mettant ses rancœurs personnelles loin devant la survie de la France, aura raison de ceux qui ont fait confiance à MLP pour la présidentielle ?**

Aux soutiens de Zemmour de s'activer, dans le Var comme ailleurs, pour défendre becs et ongles les courageux candidats se lançant dans cette bataille, où tant de pros de la politique se lancent sans honneur, mettant à profit tous les coups bas pouvant faire chuter l'adversaire.

Comme il est loin le temps où le respect, la dignité et la vertu avaient encore un sens, pour une majorité de candidats aux plus hautes fonctions...

**Josiane Filio**, au nom de la Liberté d'expression